RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES ÉTUDES

Étude sur le fonctionnement général du marché des engrais minéraux dans la situation spécifique des filières grandes cultures

Synthèse

10, Boulevard de Bonne Nouvelle – 75010 Paris, FRANCE

Tel: + 33 1 45 23 18 81

Fax: +33 1 48 00 01 45

secretariat@ANDnternational.com

www.ANDnternational.com

Synthèse

-

Étude sur le fonctionnement général du marché des engrais minéraux dans la situation spécifique des filières grandes cultures

Réalisée par:

AND International (AND) : Clément LEPEULE, Julien POTIER, Rose CAHAGNE, Violaine ROMIEU

CERES PRESS : Alexis DUFUMIER

Pour FranceAgriMer

Synthèse

Introduction

Les engrais minéraux sont un facteur de production incontournable pour l'activité agricole. Entre 40 à 60 % de l'accroissement des rendements moyens céréaliers observés dans les climats tempérés leur serait attribuable. Leur apport a permis de subvenir aux besoins d'une population mondiale en forte croissance depuis la 2ème moitié du XXème siècle, rendant le secteur hautement stratégique en matière de **sécurité alimentaire** mondiale et donc également de **souveraineté alimentaire**. La production et la consommation d'engrais minéraux connaissent depuis le milieu des années 90 une seconde phase de croissance portée par des pays en développement et des pays émergents, en premier lieu la Chine, l'Inde et le Brésil. Si cette expansion du marché semble se stabiliser depuis les années 2010, un différentiel d'utilisation d'engrais important persiste entre les régions du monde, tandis que de nouvelles régions se positionnent sur différents maillons de la chaine de production des engrais. Une crise multifactorielle provoque depuis 2021 des perturbations importantes sur les marchés européens et français des engrais, impactant différents acteurs du marché. Elle place l'Union européenne et la France devant la réalité d'une situation structurellement fragile dans le cadre d'un marché mondialisé marqué par d'importantes reconfigurations.

Objectifs et méthode

La présente étude vise à mieux **comprendre l'organisation et le fonctionnement du marché des engrais azotés, phosphatés et potassiques dans le monde, en UE et en France**. Elle se concentre sur les engrais principalement utilisés à destination des grandes cultures. La mobilisation des données quantitatives publiques disponibles, une large analyse bibliographique et 30 entretiens semi-directifs auprès de professionnels et acteurs de la filière fertilisation en France et Europe ont permis de décrire les consommations, la production et les échanges d'engrais aux différentes échelles géographiques. Ce faisant, une analyse a été faite des principaux ressorts du marché en France, de ses perspectives, de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces au niveau des producteurs d'engrais et des agriculteurs positionnés en grandes cultures.

Productions, consommations et échanges dans le Monde et en Europe

Sur la décennie 2010-2021, la **production mondiale** a progressé de 18 % passant de 341 millions de tonnes (Mt) à 417 Mt de produits bruts pour un équivalent élément ($N+P_2O_5+K_2O$) de 160 Mt à 197 Mt. L'Asie, en premier lieu, puis l'Inde et la Chine, ont contribué pour une grande part à cette croissance. Les engrais azotés représentent près des deux tiers (65 %) des engrais produits, en hausse de 19 % sur la période, les engrais phosphatés et potassiques respectivement 17 % et 18 % avec des croissances respectives de 19 % et 39 %. Le marché des **engrais azotés** est dominé par l'urée, qui représente 70 % des volumes produits en équivalent élément. L'Asie est la principale zone de production, avec un poids important de la Chine et de l'Inde. Environ un tiers (32 %) de ces engrais azotés fait l'objet d'échanges internationaux. La production mondiale d'**engrais phosphatés**, répartie principalement entre deux produits, le MAP (50 %) et le DAP (44 %) est concentrée en Asie (Chine, Russie) et en Afrique (Maroc), des régions où elle connait une forte croissance. À l'inverse, la production nord-américaine a baissé pour près de moitié sur la décennie 2010-2021. Près de la moitié (49 %) des engrais phosphatés sont échangés. Les Amériques représentent le marché le plus dynamique sur cette même période. La production d'**engrais potassiques** est concentrée en Asie (Russie, Chine) et Amérique du Nord (Canada). Le marché des engrais potassiques se distingue par sa forte intégration mondiale, 78 % de la production faisant l'objet d'échanges internationaux. Les engrais potassiques font en effet l'objet de peu de transformations ; ils sont surtout consommés sous forme de chlorure de potassium. Les principales régions de consommation sont pour cet élément l'Asie de l'Est, l'Amérique latine et l'Amérique du Nord.

Les pays de **l'Union européenne** représentent environ 10 % de la consommation mondiale en engrais minéraux, en forte baisse sur la dernière décennie. La consommation d'engrais azotés a atteint un maximum de 10,7 Mt équivalent élément en 2016 et enregistre une baisse de 7 % sur la période 2010-2021. Cette évolution traduit une évolution contrastée entre les pays ; la baisse significative en France, Allemagne et Pologne (42 % du marché UE pour ces trois pays) masque une forte hausse dans plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est. Les ammonitrates représentent le premier engrais azoté consommé (41 % en équivalent élément) devant l'urée (20 %). L'UE dépend de façon croissante des importations, dont la part dans son approvisionnement en engrais azotés est passée en 10 ans de 10 % à 22 %. La consommation d'engrais phosphatés de l'UE est en baisse de 2,5 % sur la période 2010-2021. Le MAP et DAP, dominants sur le marché mondial, ne représentent que 32 % des volumes d'équivalents phosphate consommés dans l'UE, tandis que 39 % sont contenus dans les engrais composés NPK. Comme pour l'élément azote, l'UE dépend de façon croissante pour son approvisionnement en engrais phosphatés des importations, dont la part sur le marché a progressé de 36 % à 55 % entre 2010 et 2021. La

consommation d'engrais potassiques est restée relativement stable sur la période 2010-2021, entre 2,4 et 3 Mt équivalent élément. Le chlorure de potassium (MOP) représente 48 % du volume consommé en équivalent élément, composé également de 37 % d'engrais composés NPK.

Organisation du secteur et dynamiques du marché mondial

Les principaux producteurs d'engrais mondiaux sont tous présents sur l'**amont** de la **production d'azote** (production d'ammoniaque) et/ou de l'**extraction minière** (phosphates et/ou potasse). Ils peuvent être caractérisés par leur capacité de production sur trois produits clés liés à leur activité amont : l'ammoniaque, l'acide phosphorique et le chlorure de potassium. Mosaic (US), ICL (IL), OCP (MA), PhosAgro (RU), Belaruskali (BLR), Uralkali (RU) et K+S (DE) sont principalement des groupes miniers. Krishak Bharati (IN), CF Industries (US), PT Pupuk (ID) et OCI (NL/EG) sont des producteurs industriels d'azote, principalement positionnés sur la production d'ammoniaque. Nutrien (CA/US), Yara (NO) et EuroChem (CH/RU) combinent les deux caractéristiques. Le manque de données ne permet pas d'intégrer les producteurs chinois d'ammoniac (absents sur la figure ci-dessous), bien que la Chine soit, de loin, le premier producteur mondial (capacité 40 Mt). Du point de vue financier, les principaux acteurs sont, par ordre décroissant d'EBITDA, Nutrien, OCP, EuroChem, Mosaic, Uralkali, CF Industries, PhosAgro, ICL, Yara, OCI et K+S. Tous ont connu une progression significative de leur EBITDA entre 2021 et 2022, avant une correction entre 2022 et 2023. Ces évolutions ont été plus marquées pour les principaux producteurs d'ammoniaque. Les structures d'actionnariat diffèrent enfin, entre des acteurs étatiques ou à forte participation publique, des groupes détenus en partie par des fonds de pension, des entreprises familiales, cotées ou non, des conglomérats constitués par des investisseurs individuels et des structures à l'actionnariat véritablement diversifié.

Figure 1 : Capacité de production des principaux producteurs d'engrais en matières premières des chaines azote, phosphore et potassium (Mt de produit, donnée 2021 ou 2022)

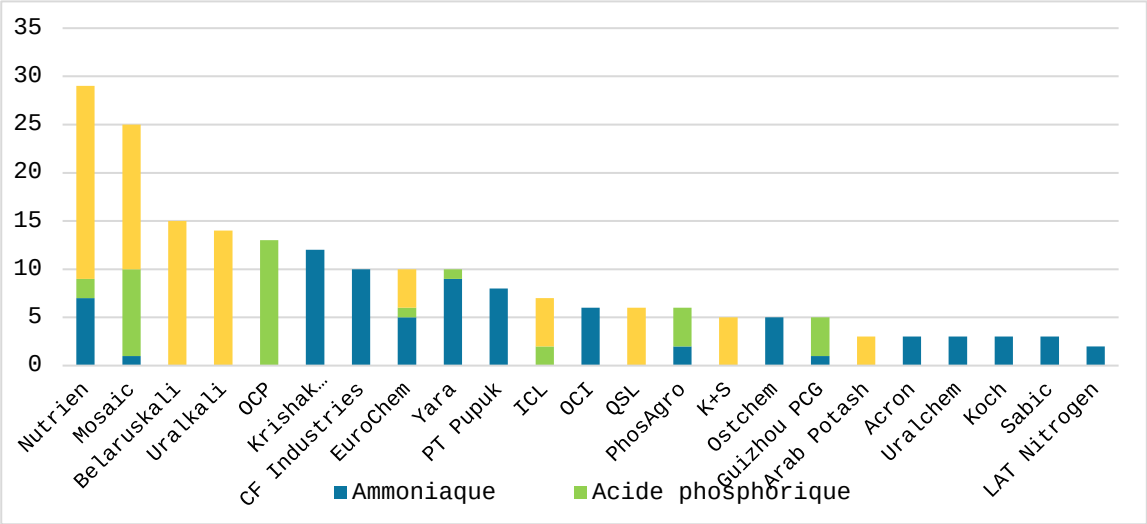

Source : AND-I, d'après les données issues des rapports annuels d'activité des entreprises, de l'USGS, et des comparatifs de marché réalisés par Nutrien, ICL, Uralchem et le site Elementarium

La dernière décennie a été marquée par une **instabilité géopolitique** croissante, une forte progression de certains **marchés de consommation** (notamment le Brésil et l'Inde) et des changements significatifs dans l'**offre énergétique** (émergence des gaz de schistes américains) et des matières premières. Ces facteurs ont provoqué une reconfiguration des chaines d'approvisionnement et une concentration des acteurs. Les grands acteurs mondiaux ont réalisé des acquisitions et investissements significatifs, diversifiant leurs métiers et leurs implantations. Parmi les principales **reconfigurations**, Mosaic, positionné initialement sur la potasse, a conclu avec CF Industries le rachat de son activité phosphates et un accord d'approvisionnement en ammoniaque. Potash Corp et Agrium, deux acteurs respectivement miniers et producteurs d'azote, ont fusionné pour créer Nutrien, le principal producteur d'engrais mondial. Le producteur gazier ADNOC a fait son entrée sur le marché avec l'acquisition de Fertiglobe, filiale d'OCI. Les acteurs européens des engrais ont subi les effets de l'invasion russe de l'Ukraine, qui a entrainé un affaiblissement des producteurs positionnés sur la chaine de l'azote (notamment Borealis/LAT, BASF, Grupa Azoty et Achema) puis une reconfiguration des circuits d'approvisionnement liés aux sanctions européenne, dont le découplage de Yara des importations de potasse biélorusse.

Certains pays, par leur position de grand producteur et/ou consommateur d'engrais, pèsent particulièrement sur le marché des engrais. Les **équilibres sur les marchés domestiques et** les **politiques commerciales** de ces pays exercent une influence directe sur les cours mondiaux et sur l'approvisionnement mondial. L'influence de l'**Inde**, premier importateur d'engrais, est considérable. L'évolution de la demande indienne dépend en grande partie des politiques publiques de

subventions aux agriculteurs, de contrôle des prix de vente et d'appels d'offre collectifs. La **Chine** a la particularité d'être à la fois le premier pays consommateur et le premier pays producteur et exportateur d'engrais azotés. Son influence est surtout liée à l'utilisation de ses exportations comme variable d'ajustement aux inadéquations entre l'offre et la demande d'engrais au niveau domestique, dans un objectif de stabilisation des prix sur le marché national. D'autres États se distinguent aussi par leur influence singulière, notamment la Russie, par l'importante reconfiguration de ses échanges liés à la guerre en Ukraine, les États-Unis, par la hausse de leur production d'ammoniaque et le poids mondial de Nutrien-Mosaic-CF Industries, et le Brésil, par la forte croissance de son activité agricole et son extrême dépendance aux importations.

Figure 2 : Reconfigurations des principales entreprises productrices d'engrais sur la dernière décennie (2014-2023)

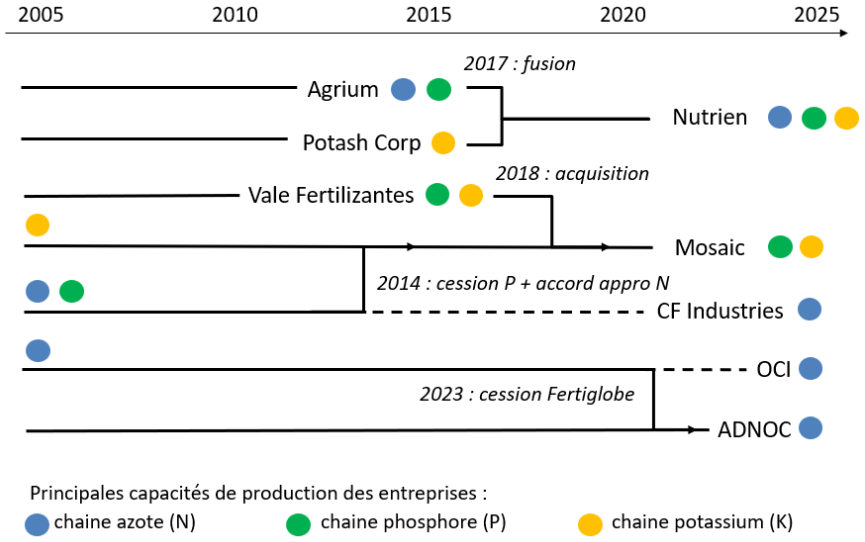

Source : AND-I

Perturbations sur le marché européen à partir de 2021

Le **prix des engrais** livrés dans l'UE a connu une **forte augmentation** ces dernières années, liée à différents facteurs. Entre 2020 et 2022, le prix attractif des céréales a engendré une augmentation de la demande en engrais, alors qu'à partir de 2021, la forte hausse du prix de l'énergie augmentait le coût de production des engrais azotés en Europe. Le prix du **gaz naturel**, déjà 2,4 fois plus élevé en Europe qu'aux États-Unis, a atteint un niveau 6 fois supérieur au prix américain au plus fort de la crise, provoquant l'arrêt de nombreux sites de production. Les **sanctions** prises contre la Russie et la Biélorussie ont ensuite entrainé un renchérissement du prix des engrais phosphatés et potassiques. Des facteurs économiques plus généraux ont aussi joué un rôle dans cette hausse des prix. Les perturbations de la logistique mondiale liée au **Covid-19**, puis la forte reprise économique et l'inflation qui ont suivi ont contribué à cette hausse, tout comme l'affaiblissement de l'**euro face au dollar** entre 2020 et 2022. La période récente voit une progression et une reconfiguration des flux d'importations extra-UE. La Russie a conforté sa position de 2ème fournisseur d'engrais azotés derrière l'Égypte, malgré l'émergence de nouvelles origines. Les importations d'engrais phosphatés restent dominées par le Maroc et la Russie, et celles d'engrais potassiques voient la progression de l'origine canadienne se faire au détriment de la Biélorussie et de la Russie. Au niveau des exploitations agricoles, le poids des engrais dans les coûts de production des grandes cultures a augmenté de 4 points, de 14% en moyenne sur 2013-2021 à 17 % en 2022. La hausse des prix des engrais a été d'autant plus durement ressentie pour les ventes de la récolte de 2023, avec une chute des **cours du blé** et un effet de ciseau sur les marges.

La crise du gaz russe a exacerbé le couplage entre le marché des engrais minéraux et le **marché de l'énergie**, principalement à travers la production d'ammoniaque. Le poids du gaz naturel dans le coût de production (entre 80 et 90 %) introduit sur le marché des engrais l'effet de chocs externes liés au système énergétique. Cette relation étroite place l'industrie des engrais en première ligne de la transition énergétique engagée dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique. Une véritable dynamique a été amorcée ces dernières années dans la décarbonation de la synthèse de l'hydrogène utilisable pour la fabrication de l'ammoniaque. Plusieurs des principaux acteurs mondiaux ont investi dans des outils de production utilisant de **l'hydrogène décarboné**, soit produit à partir d'électricité renouvelable, soit à partir de gaz naturel couplé à des dispositifs de stockage du carbone. C'est le cas d'acteurs déjà positionnés sur l'amont gazier de l'azote, comme Fertiglobe et ADNOC en Egypte et à Abu Dhabi ou de nouveaux acteurs comme OCP au Maroc ou Yara en Australie. Les acteurs européens y voient une opportunité de relocaliser une partie de l'amont du

secteur et de se découpler du gaz russe, tandis qu'une partie du marché resterait approvisionnée par des productions extra-européennes d'engrais décarbonés.

Organisation et logistique en France, à l'aval du marché mondial

Parmi les producteurs présents en France, LAT Nitrogen est le dernier à disposer de capacités de production d'ammoniaque destinées à la fabrication d'engrais. Il représente, avec Yara, un des deux **producteurs d'engrais azotés** en France. TIMAC Agro et Fertemis/Eliard sont deux autres producteurs significatifs, positionnés plus à l'aval sur les **engrais composés**. La France est avant tout un pays consommateur doté d'un réseau de **distribution** structuré par les **acteurs coopératifs** (70 % des volumes), dont Axéréal, Terrena, Aréa, Unifert, AXSO, Alliance Atlantique Agro et INOXA, et les **négociants** (30 % des volumes), dont Actura et IMPAACT. Ces dernières années, les activités de négoce et de distribution se sont concentrées au sein de groupements de coopératives et de négociants. Avec le rachat du négociant Soufflet, la coopérative InVivo dispose d'une position de leader sur la distribution. Si la production comme la consommation d'engrais azotés en France restent dominées par les **ammonitrates** (45 % du marché, devant l'urée à 30 % et la solution azotée à 14 %), cette particularité tend à s'estomper, au détriment de la production domestique et au profit des importations. L'évolution de la consommation française est aussi marquée par une **individualisation des stratégies de fertilisation**, avec une progression des mélanges au détriment des engrais composés, tandis que certains producteurs, y compris français, montent en gamme sur des **produits différenciés** (formule, enrobages, ajouts de biostimulants). Dans ce contexte, les producteurs et les distributeurs d'engrais se positionnent aussi sur une activité de conseil.

Les livraisons d'**engrais azotés** en France ont diminué de 26 % entre les campagnes 2010-2011 et 2022-2023, passant de près de 2,3 Mt à 1,7 Mt équivalent azote, avec une forte baisse entre 2021-2022 et 2022-2023. La production d'engrais azotés en France a connu une baisse plus marquée depuis 2010, pour atteindre un taux d'approvisionnement d'environ 25 % en équivalent élément. L'amont d'approvisionnement de la France en engrais azotés est européen (Pays-Bas, Belgique), et extra-européen (Égypte, Russie, États-Unis). L'année 2022 a vu la part d'approvisionnement extra-européen devenir majoritaire. Les livraisons d'**engrais phosphatés** ont diminué de plus de moitié (- 55 %) sur les 10 dernières campagnes. Le phosphate est principalement utilisé sous forme de MAP/DAP (41 % du marché) et de superphosphates (29 %). La France ne dispose que de capacités de production limitées de production sur l'aval de la chaine d'approvisionnement, exportant l'essentiel des volumes d'origines extra-européennes (Maroc et Russie). Les livraisons d'**engrais potassiques** ont chuté de 63 % sur les 10 dernières campagnes. La production française minière de ce produit peu transformé est nulle depuis la fermeture des dernières mines dans les années 2000, tandis que la production d'engrais composés contenant du potassium reste faible. L'essentiel des engrais potassiques utilisés en France proviennent d'origine extra-européennes (le Maroc et la Russie représentent les deux tiers des volumes importés). Les exportations françaises d'engrais restent peu significatives en volume.

Figure 3 : Logistique d'importation et d'approvisionnement en engrais minéraux en France

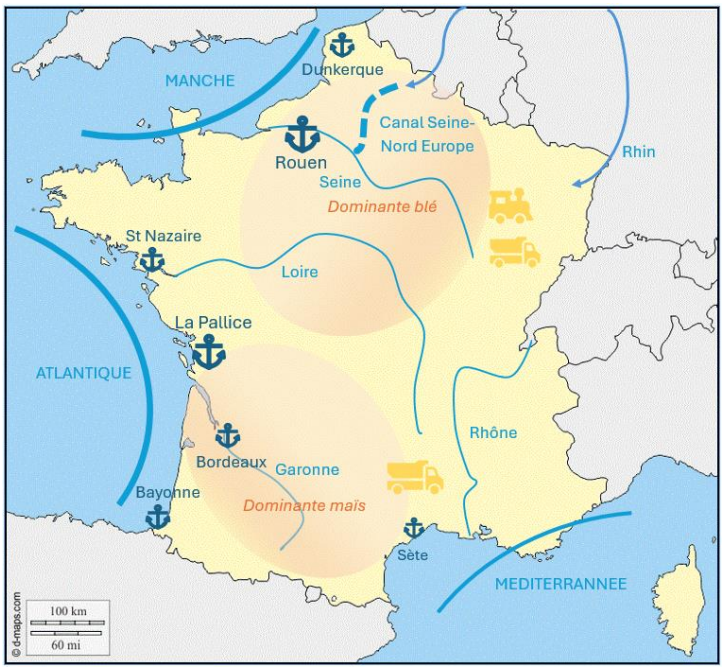

Source : AND-I, d'après données d'entretiens et rapports annuels des ports

La logistique d'approvisionnement en engrais est articulée autour des deux **zones** du bassin parisien et du Sud-Ouest. La France dépend en grande partie des importations par voie maritime, qui se concentrent sur un nombre limité de ports sur les trois **façades maritimes** : Manche, Atlantique et Méditerranée. La progression des importations fait craindre une tension sur la logistique portuaire, tandis que le développement des échanges mondiaux voit une augmentation des tonnages des navires, qui obligent les distributeurs à se positionner sur des lots plus importants et à avoir davantage recours aux services d'importateurs. Une part des importations entre en France par **voie fluviale**, après avoir été débarquées dans des ports néerlandais et belges. Le Nord et l'Est de la France disposent d'un réseau de canaux développé permettant d'assurer une part de la logistique entre l'importation et la distribution, tandis que l'axe Seine permet l'acheminement des engrais débarqués à Rouen. Le transport fluvial rencontre néanmoins des difficultés liées aux épisodes de sécheresse qui renchérissent significativement son coût. La part du transport **ferroviaire** dans l'importation et la distribution d'engrais a connu un fort recul ces dernières décennies. Le recours au rail se limite aujourd'hui à la moitié Nord de la France et à certains flux spécifiques (notamment les potassiques allemands). Le transport **routier** s'est fortement développé ces dernières années conjointement à l'usage du **big bag** et à la livraison voire au **stockage chez l'agriculteur**.

Le marché français des engrais minéraux est encadré par les **directives** (transposées) et **règlements** (application directe) **de l'UE** dans les domaines des risques sanitaires et humains liés à la production (Seveso) et aux produits (REACH), de l'impact environnemental de la production (Directive sur les émissions industrielles, Directive sur les plafonds d'émission nationaux) et de l'utilisation (directives nitrates, directive cadre sur l'eau, règlement sur les plans stratégiques PAC). La **France** dispose d'une **marge de manœuvre réglementaire** dans ce cadre, qui se caractérise notamment par rapport à d'autres États Membres par une tolérance moindre sur la présence de cadmium dans les engrais phosphatés ou à l'inverse par une approche plus souple dans l'utilisation d'urées non protégées et d'ammonitrates haut dosage. La **politique douanière de l'UE** prévoit un régime général de tarifs appliqués aux pays tiers et des tarifs préférentiels pour certains partenaires commerciaux. Elle comprend aussi des mesures anti-dumping, décidées selon les règles de l'OMC en réponse à une concurrence déloyale de producteurs étrangers. D'une part, la hausse des prix des engrais a amené l'UE à prendre des mesures accommodantes pour les importations, dont la suspension temporaire de droits de douanes sur les engrais azotés, d'autre part l'UE a maintenu ses mesures anti-dumping et les droits de douanes sur les importations en provenance de Russie et Biélorussie.

Perspectives mondiales et futurs défis sur le marché français

D'ici 2027, l'IFA prévoit au **niveau mondial** une **croissance** de 9 % de la production d'azote, principalement en Russie et aux États-Unis, qui continueront à bénéficier d'un prix du gaz naturel bon marché. Cette hausse s'appuiera aussi sur la production d'ammoniaque vert. Les hausses de production prévues pour le phosphate et la potasse sont plus marquées, respectivement de + 12 % et + 17 %. Parallèlement, la croissance de la consommation est anticipée à + 9,4 % pour l'azote, + 14 % pour le phosphate et + 14 % pour les potasses. Cette croissance est principalement portée par l'Asie du Sud, l'Amérique latine, et également par une forte croissance de la consommation africaine. Les besoins de la transition énergétique devraient par ailleurs accroitre la compétition d'usage pour certains produits intermédiaires, en particulier l'ammoniaque, dont la consommation devrait tripler, portée par des débouchés en mobilité maritime ou en tant que vecteur d'énergie décarbonée. À l'inverse de ces tendances mondiales, l'**érosion de la production européenne** devrait se poursuivre en raison de coûts structurellement plus élevés que dans les autres régions du monde, en particulier concernant le gaz naturel. L'évolution de la production en Europe dépendra aussi de sa transition énergétique. Conjointement, une **baisse de la consommation** des engrais minéraux est anticipée (mis à part pour la potasse en légère hausse) et particulièrement marquée pour l'azote et la consommation globale en Europe de l'Ouest. Une hausse des consommations serait cependant à prévoir en Europe Centrale et Europe de l'Est.

La **France** s'inscrit dans les tendances d'évolutions européennes, avec la poursuite d'une **baisse plus marquée** encore pour la demande en azote à court terme. À plus long terme, le niveau de **consommation** domestique d'engrais minéraux dépendra beaucoup de l'évolution du secteur des grandes cultures en France. La demande d'engrais organiques devrait croitre mais sera très contrainte par les disponibilités dans un contexte de baisse de l'élevage notamment bovin. L'évolution de la **production** française d'engrais semble dépendre pour beaucoup de la transition vers des **engrais différenciés** plus élaborés (intégrés dans une approche de régénération des sols) ainsi que de de la mutation des outils de production d'engrais azotés impliquant des acteurs établis (Yara, LAT) et de nouveaux entrants (In-Vivo/Fertighy, Arhyze) dans un objectif d'**atténuation de leur empreinte carbone**. L'évolution du marché des **ammonitrates** et la perspective d'un durcissement réglementaire devraient se matérialiser par un usage moindre d'ammonitrates à haut dosage au profit du CAN 27, importé ou fabriqué en France (à condition de reconversion de l'outil industriel). Le risque plus général de l'affaiblissement de l'industrie française des engrais azotés est celui d'une compensation par de l'urée ou de solution azotée importée et à forte empreinte carbone, pouvant nécessiter le développement de sites de **post-traitement** (enrobage, imprégnation, adjuvantation) sur le territoire national pour accroître leur efficience au champ. Les

importations offrent une diversité, une sécurité et un prix compétitif aux filières. Cependant elles posent aussi des questions de "suppliance" (loi sapin II), de sécurisation de la chaîne logistique (y compris places dans les ports et financement de stocks tampon), ou du respect des délais de livraison pour assurer les besoins des cultures au printemps. Dans tous les cas, la recherche d'efficacité devrait constituer un facteur déterminant sur le marché, et voir le développement d'activités de conseil.

La situation du marché dépendra aussi, en particulier en France et en Europe, de la mise en œuvre par l'UE à partir de 2024 d'un **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** (MACF), en application du règlement adopté en 2023.

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)
Le MACF prévoit l'imposition des importations d'ammoniaque et d'engrais azotés à hauteur de leurs émissions de gaz à effet de serre. Sa mise en œuvre doit s'accompagner d'une intégration complète d'activité de production d'engrais minéraux dans le système d'échange des quotas d'émission de l'UE (SEQE). Les quotas d'émission attribués jusqu'ici gratuitement au secteur seraient progressivement réduits pour disparaitre complètement à l'horizon 2034. Le MACF s'inscrit dans le cadre plus large du Pacte Vert, stratégie globale adoptée par la Commission européenne en 2020, et qui vise à aligner l'ensemble des politiques de l'Union avec la lutte contre le dérèglement climatique, avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

Cette perspective globale peut être envisagée pour le marché des engrais minéraux dans le cadre de son imbrication entre les marchés de l'énergie et des produits de grandes cultures. Les acteurs du marché des engrais seront amenés à s'adapter à la fois aux politiques de **transition énergétique** et celles de **transition agroécologiques**.

Figure 4 : Impacts attendus de la mise en œuvre Pacte Vert sur les marchés de l'énergie, des produits agricoles et des engrais

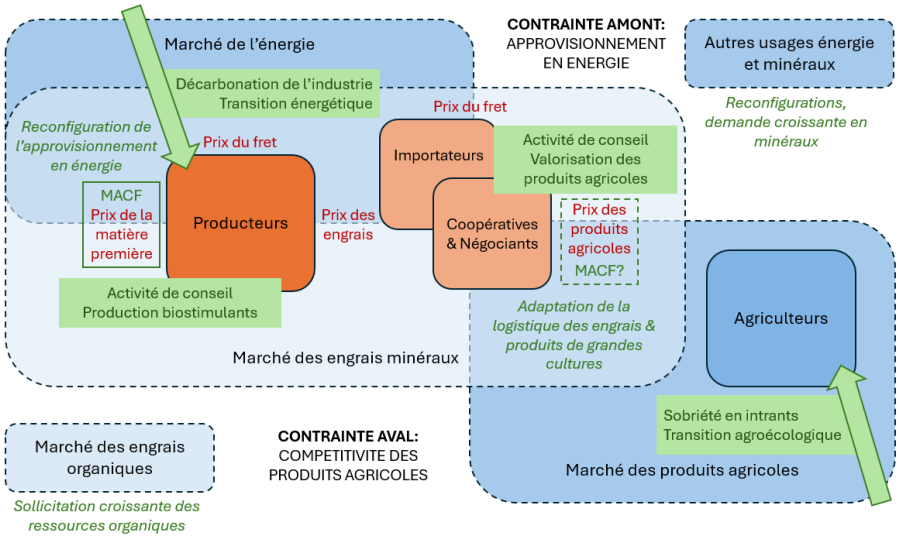

Source : AND-I, d'après données d'entretiens et rapports annuels des ports

La mise en œuvre du MACF représente un défi considérable à la fois pour les producteurs d'engrais, en particulier azotés, qui devront procéder à une mutation de leur outil de production et de leurs approvisionnements, et pour le secteur des grandes cultures, qui pourrait subir une hausse de ses coûts de production tout en étant confronté à la même concurrence sur le marché mondial des produits agricoles.

Analyse AFOM des producteurs d'engrais et des agriculteurs en grandes cultures

AFOM producteurs d'engrais français

Les producteurs industriels d'engrais en France bénéficient d'une demande domestique solvable, la plus importante d'Europe, et d'une façade maritime favorable pour assurer leur approvisionnement en matière première. Ils font cependant face au vieillissement de leur outil, au manque d'acceptation sociétale de leurs activités industrielles, à la volatilité et au renchérissement des cours du gaz (fin de l'approvisionnement en gaz russe), à la dégradation des conditions de ferroutage et à une baisse continue de la demande en volumes. Les engrais minéraux sont également critiqués pour leurs impacts sur l'environnement.

Dans ce contexte, la filière de production pourrait s'orienter vers une montée en gamme autour de la décarbonation et de la régénération de la fertilité globale des sols. Ceci à condition de trouver des débouchés rémunérateurs, un environnement favorable à l'investissement ainsi qu'un contexte réglementaire sécurisé vis-à-vis des compétiteurs.

Le tableau suivant présente une vision synthétique de l'AFOM :

AFOM	Forces	Faiblesses
Approvisionnement en MP et énergie	• Existence de 3 sites de production de NH3 • Réseau logistique et industriel, façade maritime	• Exposé aux importations d'énergie et de minéraux • Coût de production, fermetures « économiques » de sites
Marché & commercialisation	• France est le 1er marché d'engrais en UE et le 6ème au niveau mondial • Demande inélastique en N et préférence à l'AN • Distribution structurée • Marché FR solvable	• Marché FR en baisse de volumes • FR = 1% de la consommation mondiale (NPK) • Marché de commodités • Dépendance à la distribution agricole • Demande élastique en P et K • Prescription défaillante aux agriculteurs
Outil industriel & logistique	• Présence d'opérateurs leaders • Infrastructures portuaires et fluviales • Innovations produit • R&D de pointe dans la chimie	• Usines vieillissantes • Concurrence avec urée et SOLAZ importée • En N, pas de groupe aux capitaux FR • Fret ferroviaire en déclin
	Opportunités	**Menaces**
Approvisionnement en MP et énergie	• Souveraineté : réduire l'exposition aux achats fossiles • MACF : gains de compétitivité possibles versus import	• Volatilité et prix élevé du gaz en Europe • Risque de concurrence en NH3 bas carbone et énergies décarbonées • Compétition d'usages de NH3 (carburant)
Marché & commercialisation	• Demande pour des engrais régénératifs / décarbonés • Innovation • Carences vraies en P et K	• Volatilité des cours • Destruction de demande (prix, environnement) • Fragilité des filières grandes cultures • Concurrence entre différent engrais « bas carbone » • Compétitivité des engrais importés
Outil industriel & logistique	• R&D : Développement de produits • Soutien FR à la réindustrialisation • Ecosystème formation et R&D • Plan hydrogène FR • Agilité industrielle et usines 4.0	• Acceptabilité très faible de nouveaux projets industriels • Financement de la transition énergétique

Source : Élaboration AND-International

AFOM agriculteurs en grandes cultures

Les producteurs de grandes cultures en France disposent d'un terroir et d'un savoir-faire d'exception avec des rendements parmi les plus élevés au monde et une vocation à l'exportation de blé meunier. Cependant, l'intégration des filières grandes cultures aux marchés mondiaux implique, dans un marché libéralisé, une exigence de compétitivité ainsi qu'une forte exposition à la volatilité des cours pour laquelle le niveau de maîtrise est faible tandis que la demande en engrais azotés est relativement inélastique et que la sécurité de l'approvisionnement doit être assurée. Par ailleurs, la compétitivité est mise à mal par des exigences sociétales jugées parfois distorsives en matière environnementale.

Dans ce contexte la production agricole peut être tentée de trouver de meilleurs prix des engrais sur les marchés mondiaux, d'améliorer la performance globale de ses fertilisants et de créer des filières en vue de mieux répercuter les surcoûts. Ce faisant les exploitations de grandes cultures sont mises au défi de pouvoir rester compétitives, de répercuter un surcoût probable des engrais et de surmonter le risque d'une perte de potentiel de rendement lié à la réglementation, au dérèglement climatique ou à la dégradation des sols.

Ce tableau présente les atouts faiblesses opportunités menaces du secteur des grandes cultures en France autour de plusieurs facteurs clefs que sont l'approvisionnement en engrais finis, l'agronomie et les marchés.

Le tableau suivant présente une vision synthétique de l'AFOM :

AFOM	Forces	Faiblesses
Approvisionnement	• Production intérieure • Achat couplé à la vente des cultures via OS • Réseaux de distribution et transport	• Consommation concentrée au printemps • Arbitrage difficile du prix d'achat • Éclatement de la demande • Peu de transparence sur le marché local
Agronomie	• Rendements élevés en grandes cultures • Élasticité de demande en P et K • Utilisation de l'AN plus efficient • Proximité réseaux d'agronomie et de conseil	• Très peu d'élasticité sur N • Peu d'intérêt technique • Décapitalisation en P et K fertilité physique et biologique des sols • Abandons de cultures / RC
Marché & commercialisation	• Performance filière à l'export • Création variétale leader mondial • Existence de filières GC différenciées	• Banalisation des céréales • Marchés limités pour les graines secondaires (légumineuses)
	Opportunités	**Menaces**
Approvisionnement	• Accès à l'importation • Accès aux biostimulants de nutrition • Digestats de méthanisation	• Logistique printanière • Logistique du grand import • Concentration des producteurs d'engrais • Baisse des effluents d'élevage • Renchérissement du coût
Agronomie	• R&D pour gagner en efficience • Régénération des sols • Agriculture de précision	• Changement climatique ROI plus faible • Réglementations (Farm to Fork etc.) • Dégradation des sols
Marché & commercialisation	• Stratégies filières bas carbone et crédit C • Stratégies filières de santé des sols (type Genesis) • Débanalisation des grains	• Volatilité et ciseau de prix • Perte de compétitivité prix et « hors prix » • Cout de gestion de nouvelles filières

Source : Élaboration AND-International

Recommandations

Les recommandations formulées poursuivent la même ambition :de favoriser l'adaptation et la résilience des acteurs de filière grandes cultures et engrais au nouveau contexte en améliorant l'efficience globale et la durabilité des engrais utilisés et la valorisation économique des produits céréaliers. La France dispose dans ce contexte d'atouts sérieux, parmi lesquels une filière céréalière structurée et performante, tant sur la production que sur la logistique, des industries agroalimentaires permettant de valoriser les produits agricoles, et des réseaux d'exportation bien établis, mais également la présence sur son territoire de producteurs d'engrais de premier plan et de capacités d'innovation dans la chimie et l'agronomie. La dépendance croissante aux importations de matières premières et engrais finis, l'exposition à la volatilité des prix du gaz, l'enjeu du dérèglement climatique, le défi de la transition énergétique et l'instabilité géopolitique croissante perturbent le fonctionnement des marchés des engrais et des céréales. Cette situation requiert une approche globale qui dépasse le seul secteur des engrais.

La décarbonation de la production d'engrais, dans laquelle se sont déjà engagés les acteurs industriels de la production à travers la signature de contrats de transition énergétique, doit continuer à être soutenue, en s'appuyant sur le déploiement de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable. Le travail de la France dans la définition d'une taxonomie européenne de l'hydrogène bas-carbone doit se poursuivre, pour que les modalités de coexistence de différents types d'ammoniaque soient rapidement connues. La transition doit également être soutenue à l'aval, selon des modalités qu'il reste à définir. Dans le contexte énergétique actuel, les engrais décarbonés devraient rester plus onéreux et les productions agricoles qui en sont issues devront bénéficier d'une valorisation à la hauteur du surcoût. La mise en œuvre de démarches filières ou produits pourraient offrir des options avec toute la limite de la répercussion possible auprès du consommateur. Les surcoûts associés à la mise en place d'une filière séparée pour les grains décarbonés doivent être pris en compte.

L'amélioration de l'efficience globale et l'investissement dans la production locale d'engrais décarbonés concourent à sécuriser l'accès de l'agriculture française aux engrais minéraux, mais ne sont pas suffisants. En effet, l'analyse du marché montre l'impossibilité, sauf changement radical de modèle agricole, d'un découplage de l'agriculture française de flux d'importation d'engrais minéraux ou a minima de leurs produits précurseurs - notamment pour les produits miniers comme le phosphore et le potassium. Une stratégie d'approvisionnement doit être définie qui vise à diversifier les sources d'importation et à minimiser le risque géopolitique. Cette réflexion pourrait, dans le cas des éléments phosphore et du potassium, s'inspirer du travail de la Commission européenne sur les matières premières critiques. Une réflexion doit également être menée, dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, sur l'approvisionnement en ammoniaque, incluant l'évaluation des surcoûts d'importation d'ammoniaque décarboné. La décarbonation de la production d'engrais doit être raisonnée en corrélation avec l'évolution du modèle agricole français.

L'expérience des crises passées nous montre cependant que l'action politique ou collective arrive parfois trop tardivement alors que les équilibres de marché ont été retrouvés et que les acteurs économiques n'ont plus intérêt à s'investir dans la réflexion. Alors que le marché des engrais semble s'être stabilisé en 2024, l'enjeu n'est donc pas uniquement de se doter d'outils de gestion de crise. Il s'agit aussi de veiller à garder des marges de manœuvres suffisantes pour pouvoir faire face à des événements extrêmes et imprévisibles. Il s'agit par exemple de veiller à se munir d'outils réglementaires ou douaniers réactifs, de diversifier les sources d'approvisionnement, de maintenir ou de développer des capacités portuaires, d'anticiper le besoin de stocks tampons, de développer une production intérieure plus autonome des ressources extérieures, d'améliorer le recyclage des minéraux, de poursuivre l'amélioration de l'efficience des systèmes agricoles…

LES ÉTUDES

Étude sur le fonctionnement général du marché des engrais minéraux dans la situation spécifique des filières grandes cultures - Synthèse
édition décembre 2024

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 **www.franceagrimer.fr**

FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR
FranceAgriMer FR